

[Retour à l'article](#)



Adresse de l'article <http://www.lagazettedescommunes.com/320429/gemapi-deux-ans-de-plus-pour-se-preparer-les-elus-satisfaits/>

DÉCENTRALISATION

## Gemapi : deux ans de plus pour se préparer, les élus satisfaits

Sylvie Luneau | A la une | actus experts technique | Publié le 29/01/2015 | Mis à jour le 30/01/2015

**L'échéance de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations a été reportée de deux ans lors de la discussion en première lecture au Sénat du projet nouvelle organisation territoriale de la République (Notre). Si le Parlement suit le Sénat prise de compétence par les communes passerait ainsi du 1er janvier 2016 au 1er janvier 2018 direct du 16e Carrefour des gestions locales de l'eau, à Rennes, les premières réactions locales.**

« La Gemapi pose beaucoup de questions, notamment sur des sujets qui ne relèvent pas a priori comme la protection des biens et des personnes contre les inondations, politique régalienne de l'État. Les questions n'ont pas été résolues et c'est une bonne chose que le débat puisse se poursuivre. Une nouvelle compétence suppose de nouveaux moyens, pour l'instant ce n'était pas précisé. Au vu des moyens des collectivités locales, c'est important de finaliser le projet » estime Marc Hervé, conseiller général en charge de la politique de l'eau.

Impréparation - Même avis de la part de Thierry Burlot ...

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Gemapi : les projets de textes en consultation posent question
- Captages d'eau et pollutions diffuses : une nouvelle compétence pour les EPCI ?
- Le décret « digues » qui va bouleverser le paysage local
- Gestion des milieux aquatiques: la compétence dont le bloc local ne veut pas